REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DES ARDENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Comité Syndical	197
En exercice	197
Qui ont pris part à la délibération	101

Date de la convocation	
27 novembre 2015	

Date d'affichage	
04 décembre 2015	

Objet de la Délibération

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

VOTE:

POUR: 101
CONTRE: 0
ABSTENTIONS: 0

DELIBERATION N° 2015-15

SEANCE DU 04 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze

et le 04 décembre

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Nombre de Membres présents :101

Monsieur Raoul MAS est élu secrétaire de séance à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014, relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,

Considérant que le décret précité rend obligatoire, pour les activités postérieures au 1er janvier 2015, l'appréciation des agents de la fonction publique sur la base d'un entretien professionnel conduit par le supérieur hiérarchique direct, en lieu et place de l'ancienne notation,

Considérant que cet entretien doit donner lieu à un compte-rendu, notifié à l'agent et transmis au Centre de Gestion des Ardennes (CDG),

Considérant qu'il convient de valider en parallèle, un organigramme définissant les liens hiérarchique au sein des services du Syndicat, les fiches de postes de l'ensemble des agents, ainsi que les critères d'appréciation des agents ventilés suivant les différentes catégories d'emplois présents au sein du Syndicat,

Considérant l'avis du Comité technique paritaire du CDG, en date du 1er décembre 2015.

Le Comité syndical, par 101 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, décide :

- d'approuver le modèle de compte-rendu proposé pour la réalisation des entretiens professionnels, l'organigramme des services, les fiches de postes et les critères d'appréciation des agents annexés à la présente délibération;
- d'autoriser le Président à mettre en œuvre la procédure d'entretien professionnel au sein du Syndicat.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Le Président, Bernard BESTEL

après dépôt en Sous-

préfecture Le :

et publication ou notification

du: 04 décembre 2015

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

COMITE SYNDICAL du 04 décembre 2015 : Délibération n° 2015/16 relative à la mise en œuvre de l'entretien de formation

ANNEXE

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL, DU REGLEMENT ET DU PLAN DE FORMATION

RAPPORT EXPLICATIF

POURQUOI:

Le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014, relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux rend obligatoire, pour les activités postérieures au 1er janvier 2015, l'appréciation des agents sur la base d'un entretien professionnel conduit par le supérieur hiérarchique direct. Cet entretien donne lieu à un compterendu. Ceci vient remplacer la notation sur 20 en place au sein du SSE.

La loi 2007-209 du 19 février 2007, relative à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale, impose depuis le 1^{er} janvier 2008 l'adoption d'un plan de formation et par voie de conséquence celle d'un règlement de formation. Aujourd'hui cette procédure n'est pas formalisée au sein du SSE.

LE PROJET:

Ces points ont fait l'objet d'une information au Comité syndical du 6 mars 2015. La procédure interne de mise en œuvre des entretiens a été réfléchie par la direction et les services. Cette procédure a été finalisée suite à la formation dispensée par le centre de gestion des Ardennes, le 8 septembre 2015, en mairie de La Francheville.

Cette nouvelle procédure a permis de mettre à jour l'organigramme fonctionnel des services, l'ancien ne faisant pas apparaître clairement les liens entre chaque agent et son supérieur hiérarchique direct. Or, ce lien conditionne la réalisation des entretiens (cf. décret précité). Elle a permis également de mettre à jour les fiches de postes de l'ensemble des agents. Ces mises à jour leur seront notifiées au cours des premiers entretiens professionnels.

Cette procédure étant profondément liée à la formation du personnel, un règlement et un plan de formation ont été réfléchis en parallèle. Ils feront l'objet d'une demande d'avis du Comité Technique Paritaire (CTP) du Centre de gestion, d'une information auprès de l'ensemble du personnel et seront ensuite proposés au Comité syndical pour validation.

Pour mémoire, concernant le personnel, il est important de précisé, que depuis la création de la régie du service public d'assainissement non collectif (SPANC) du SSE en 2011, comme l'imposent les textes (pour les SPICS), le personnel recruté sur ce service est du personnel de droit privé. Aujourd'hui, le service compte 3 agents de droit privé qui partagent les missions du SPANC avec leurs collègues de droit public (au nombre de 4) qui étaient déjà en poste à la création de la régie. Or, les agents de droits privés ne sont pas concernés par les textes précités et plus généralement par le Code de la fonction publique territoriale. Leurs statuts sont cadrés par la convention collective des entreprises d'eau et d'assainissement (IDCC n°2147). Il sera toutefois proposé au Comité syndical, concernant l'entretien professionnel, de leur appliquer la même procédure. Cependant, les éléments les concernant ne seront pas joints au projet transmis pour avis au CTP.

VALIDATION ET MISE EN ŒUVRE:

Le projet comportant le présent rapport explicatif, l'organigramme modifié, les fiches de postes (dans une version non nominative) sera transmis pour avis du CTP du 1^{er} décembre 2015. L'ensemble du personnel sera informé de la mise en œuvre de cette nouvelle procédure, lors d'une réunion d'information calée au cours du mois de novembre après le CTP et avant proposition au Comité syndical du 04 décembre. Après validation, les entretiens se dérouleront au mieux au cours du mois de décembre et éventuellement en fonction des urgences et impératifs de service certains pourront se dérouler début janvier. Le projet de règlement et plan de formation suivra le même circuit d'information et de validation.



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

dernière mise à jour Octobre 2015

ingénieur principal 1 Directeur

1 Responsable de service (ingénieur)

E

Equipe opérationnelle service Eau potable

1 chef d'équipe (agent de maîtrise principal)

(adj admi principal 2ème classe)

1 secrétaire spécialité comptabilité (rédacteur)

1 agent technique (adjoint technique 2ème classe)

1 secrétaire

électrotechnique (1 agent de maîtrise) (1 adjoint technique Jabe classe) (1 adj tech 1ère classe contractue)) (1 adj tech 2ème classe contractue)) 4 fontainiers spécialité

contrôle entretien (1 adj tech 1ère classe) (1 agent de droit privé de la régie du SPANC)

2 agents techniques

spécialité électro-télésurveillance spécialité cartographie (1 adj tech 2ème classe) 1 agent technique 1 fontainier

1 fontainier spécialité relève (1 adj tech 2ème classe) (1 adj tech 2ème classe)

(technicien principal 2ème classe, détaché en qualité de directeur de le régie du SPANC)

1 responsable de service

Equipe opérationnelle contrôle du neuf , réhabilitation

(agents de droit privé de la régie du SPANC) 2 techniciens

1 chef d'équipe (1 adj tech 1ère classe)

1 secrétaire (adj admi 2ème classe)

(1) lien fonctionnel pour la partie des missions relative à l'eau potable



Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Sud Est des Ardennes

2 Hameau de Landèves - 08400 BALLAY

MODELE DE FICHE DE POSTE

Intitulé :	Fontainier – spécialités électrotechnique et télésurveillance	
Domaine d'activités :	Interventions techniques	
Famille :	Eau potable	

Métier

Définition du poste :	Le fontainier réalise la maintenance des ouvrages d'eau potable ainsi que des travaux sur les ouvrages. La spécialité électrotechnique signifie qu'il intervient dans la maintenance des équipements électriques. La spécialité télésurveillance signifie qu'il gère la programmation des transmetteurs raccordés au poste de télésurveillance et le logiciel de télésurveillance.
	Réforme territoriale en cours, impacts de la Loi NOTRe
	Modification du périmètre d'intervention du service de l'eau potable
Facteurs d'évolution :	Volonté de développer la télésurveillance et de la gérer de manière autonome.
	Règlementation de plus en plus exigeante
	Environnement numérique, bases de données
Rattachement hiérarchique : Rattaché au responsable d'équipe	
	Base vie : Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud-est des Ardennes à Ballay
	Travail sur le terrain et ponctuellement au bureau.
Conditions d'exercice :	Déplacements occasionnels, sur plusieurs jours éventuellement, hors département pour missions, visites ou formations spécifiques Poste à temps plein dans le respect d'horaires réguliers. Régime de RTT. Astreintes (semaine hors heures ouvrées et week-end)
	Risques liés au contrôle de chantiers sur voiries en circulation ouverte et en présence de réseaux enterrés (électriques, gaz, ou autres)
	Risques liés à la non-conformité des moyens d'accès ou non conformité électrique de certains ouvrages de production, de traitement ou de stockage
	Risques liés à la présence d'agents chimiques
	Travail en plein air, station debout prolongée, port des équipements de protection individuelle et port de charges lourdes.
Autonomie et responsabilités :	Autonomie importante dans l'organisation du travail dans le respect des consignes, délais et objectifs du service, avec obligation de résultat.
	Activités suivies et évaluées par le supérieur hiérarchique
	Collaboration directe avec le responsable d'équipe, la responsable de service, la secrétaire et l'ensemble de l'équipe opérationnelle.
Relations fonctionnelles :	Coordination avec des entreprises extérieures (entreprises de travaux)
	Relations quotidiennes avec les élus locaux.

	Relations quotidiennes avec les abonnés, les usagers et les habitants dans le cadre d'interventions réalisées en limite ou dans les propriétés privées, ainsi qu'en tout point du domaine public.	
	Pôle de véhicules de service	
Moyens techniques	Outillage et matériel de fontainerie nécessaires aux opérations de maintenance et aux chantiers	
	Poste informatique mobile partagé avec ses collègues, équipé de périphériques graphiques mutualisés (scanner, imprimante)	
	Téléphone mobile	
	Consultation du SIG eau	
	Utilisation et programmation sur le poste de télésurveillance	
Codro etetutoiro	Catégorie : C / filière Technique	
Cadre statutaire :	Cadre d'emplois : adjoint technique	
Conditions d'accès :	Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois.	
Pré-requis et divers :	Permis véhicule léger valide	
	Habilitation électrique	
	Soumission à toute formation ou habilitation demandée par la hiérarchie pour l'exercice de la fonction.	

Missions / Activités

Principales :	Réalise des opérations de maintenance des ouvrages et réseaux d'eau potable ainsi que des recherches et réparations de fuites ;
	Réalise des travaux de fontainerie type changement de compteurs, création de branchements, mise en place de vannes, extension de réseaux ;
	Réalise des accords de participation sur la base de documents pré remplis avec les prix de prestations votés en comité syndical ;
	Réalise la relève des compteurs d'eau ;
	Réalise la programmation, la gestion et le suivi des transmetteurs raccordés au poste de télésurveillance ainsi que du logiciel de télésurveillance.
	Réalise les relevés GPS des éléments des réseaux d'eau potable ;
	Applique les obligations réglementaires liées à la sécurité des interventions.

Compétences

Savoir	Savoir-faire	Savoir-être
Activités physiques liées au poste de travail	Aptitude aux activités physiques type port de charges lourdes, travail en plein air, station debout prolongée ;	Bonnes conditions physiques
Cycle de l'eau potable	Capacité à comprendre et intégrer rapidement le	Technicité
Prélèvement, pompage et stockage de l'eau potable	fonctionnement d'un système d'eau potable de la source au robinet ;	Esprit analytique
Traitement de l'eau potable	Capacité à entretenir des stations de pompage, des réservoirs et des réseaux d'eau potable à une	Esprit analytique et synthétique
Distribution de l'eau	fréquence adaptée ;	Rigueur
potable	Capacité à détecter les dysfonctionnements d'un	Qualités organisationnelles
Hydraulique	réseau et les réparer ;	Qualités relationnelles
Electrotechnique	Capacité à réaliser de la maintenance et des	

Télésurveillance	travaux sur les équipements électriques. Capacité à lire et à réaliser un schéma électrique ;	
	Capacité à gérer la programmation des transmetteurs raccordés au poste de supervision de la télésurveillance et à utiliser le logiciel de télésurveillance. Capacité à consulter et exploiter les données de la télésurveillance.	
Diagnostic des ouvrages d'eau potable	Capacité à diagnostiquer et schématiser un système d'eau potable ;	
Relevés de terrain Plans sous SIG	Capacité détecter et relever par appareil GPS les éléments d'un réseau d'eau potable sur le terrain	
Sectorisation	Capacité à exploiter et lire le SIG du SSE (Système d'Information Géographique)	
Recherche de fuites	Capacité à concevoir et réaliser sur le terrain la sectorisation d'un réseau en vue d'une recherche de fuites. Capacité à proposer aux élus les vannes ou compteurs nécessaires au bon déroulement de l'opération	
	Aptitude à l'utilisation des appareils de recherche de fuites (méthodes acoustiques, par injection d'air,)	
	Aptitude à l'utilisation des appareils d'enregistrement de débits ou pression et exploitation des données	
Réparation de fuites Travaux de fontainerie	Aptitude à organiser et mener un chantier de réparation de fuites ou de travaux de fontainerie	
	Capacité à coordonner les chantiers avec les opérations de terrassement réalisés par une entreprise extérieure — Capacité à commander les prestations adéquates à l'entreprise extérieure et à s'organiser avec elle.	
Relevé et gestion des compteurs Télérelève	Capacité à relever les compteurs sur un terminal portable tout en ayant un esprit de diagnostic des fuites chez les particuliers	
ı elereleve	Aptitudes à évaluer l'état des compteurs, à réparer des pièces, à les remplacer, à réparer des fuites	
	Aptitude à la mise en place de systèmes de radio relève et à la télérelève à l'aide d'un terminal portable	
	Aptitudes à la communication avec les abonnés	
Communication	Aptitude au travail en équipe et en autonomie ;	Sens du contact, de la communication, du
	Capacité à anticiper et à agir prospectivement ; planification, programmation ;	relationnel Qualités organisationnelles
	Polyvalence et adaptabilité ;	Rigueur
	Ecoute et intégration correcte et rapide de l'information, juste retranscription en actes et en paroles ;	Sens de l'initiative
	Aptitude à communiquer avec les élus et les abonnés ;	Qualités humaines, sociabilité, ouverture d'esprit
	Aptitude à communiquer avec les entreprises.	Sens du service public
D'alla d'a l'		Culture du résultat
Réalisation d'accords de participation	Capacité à réaliser des accords de participation sur la base de documents pré remplis en fonction des demandes des élus ou besoins sur les réseaux ;	Technicité
Informatique	Bonne connaissance de l'outil informatique de type	

composition française	Bon français écrit et parlé	
Hygiène et sécurité	Aptitude à travailler en respectant les règles	
Règles d'intervention sur le domaine public	d'hygiène, de sécurité	

Cette fiche de poste peut évoluer en fonction des projets de la collectivité et du grade de l'agent.

	Date de mise à jour fiche :	Octobre 2015
:		- I

Notification au titulaire du poste

Poste occupé par	Fait à Ballay, le :
Nom et prénom :	
Grade:	Signature de l'agent :
Date d'entrée sur le poste :	
	Signature de l'autorité :



Disponibilité,Autres : (à préciser)

Compte rendu de l'entretien professionnel Année : ...

Date de l'entretien :			
Agent évalué :			
Nom et Prénom :			
Catégorie A / B / C			
Situation statutaire : Titulaire – Sta	agiaire – Non Titulaire – Droit priv	é	
Direction/Service :			
Poste occupé (joindre la fiche de	poste)		
Date d'entrée dans le poste :	O (0.5)		
Durée hebdomadaire : TC TN	C:/35 ^{ème} TP:%(quot	ite)	
Frankrich (n. 121 - 121 - 121 - 121	Para		
Evaluateur : (supérieur hiérarchio	que direct)		
Nom : Prénom :			
Fonctions :			
FORCIONS.			
	1/ - BILAN DE L'ANNEE	FCOULEE	
	II - BILAN DE L'ANNEL	LECOULLE	
1-1) Résultats professionnels o	htenus au vu des objectifs assi	ianés	
1 1) <u>Resultate professionnels e</u>	sterius du va des objectirs assi	grico	
Faits marquants de l'année (mo	difications du fonctionnement et/o	ou de l'organisation du servi	ce, de la fiche de poste)
		<u> </u>	, ,
Rappel des objectifs fixés	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Rappel des objectifs fixés Objectif 1 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 :	Bilan de l'évaluateur	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif :		Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif : La fiche de poste a-t-elle évoluée	depuis l'année précédente ?	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif :	depuis l'année précédente ?	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif : La fiche de poste a-t-elle évoluée	depuis l'année précédente ?	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif : La fiche de poste a-t-elle évoluée	depuis l'année précédente ?	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif : La fiche de poste a-t-elle évoluée Oui : (si oui, indiquer les chang	depuis l'année précédente ?	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif : La fiche de poste a-t-elle évoluée Oui : (si oui, indiquer les chang	depuis l'année précédente ? ements en détail)	Moyens	Observations
Objectif 1 : Objectif 2 : Objectif : La fiche de poste a-t-elle évoluée Oui : (si oui, indiquer les chang	depuis l'année précédente ? ements en détail)	Moyens	Observations

1-2) Evaluation de la valeur professionnelle de l'agent	(les critères sont fixés après avis du comité technique et portent
sur les thèmes indiqués ci-dessous en grisé)	

CRITERES	TS	S	EA	AA	SO	COMMENTAIRES
RESULTATS PROFESSIONNELS OBTE	NUS PAR L'AGI	ENT E	TREAL	SATION	I DES O	BJECTIFS
COMPETENCES PROFESSIONNELLES	S ET TECHNIQUE					
COMPETENCES PROFESSIONNELLES	ELIECHNIQU	E3				
QUALITES RELATIONNELLES						
CARACITE DIENO ACEMENT OU DIEVE	EDTICE (a			. =>====		
CAPACITE D'ENGAGEMENT OU D'EXP	ER 115E (00, LE	CAS EC	HEANI,	A EXERCE	ER DES F	ONCTIONS D UN NIVEAU SUPERIEUR)
	•	•				
TS = Très satisfaisant	S = Satisfais		Е	A = En	voie o	d'acquisition (progrès en cours)
AA = A améliorer	SO = Sans o	bjet				

1-3)	Acquis de l'expérience	profossioppollo sur	l'année écoulée
1-31	Acquis de Lexberience	ororessionnelle sur	i annee ecoulee

Formations suivies, nouvelles fonctions	

2/ - EVOLUTION POUR L'ANNEE A VENIR

2-1) <u>Détermination des objectifs pour l'année à venir</u>

Evolution prévisible en matière d'organisation et de fonctionnement du service (et le cas échéant, impact sur la fiche de poste de l'agent)

Objectifs et perspectives des résultats professionn			Moyens		Observations	
Objectif 1 :						
Objectif 2 :						
Objectif:						
2-2) <u>Formations deman</u>	ndées pour l'	année à	<u>venir</u>			
Formations demand	lées	Par l'agent	Par le supérieur		Attentes et objectifs	Ordre de priorité
2-3) Perspectives d'éve	olution profe	ssionne	lle en termes	s de carriè	re et de mobilité	
Γ	Evoluti	ions sou	haitées par	l'agent	Avis de l'évaluateur	
Evolution des fonctions souhaitées dans le poste actuel						
Evolution de carrière (avancement, promotion						
interne, concours)						
Projet éventuel de mobilité interne ou externe						
	3/ - AUTRES	S POINTS	S ABORDES	AU COURS	S DE L'ENTRETIEN	
Par	· l'agent				Par le supérieur hiérarchique direct	

4/ - APPRECIATION GENERALE EXPRIMANT LA VALEUR PROFESSIONNELLE ETABLIE PAR LE SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT (au vu de critères portant notamment sur les résultats professionnels obtenus et la réalisation des objectifs, sur les compétences professionnelles et techniques, sur les qualités relationnelles, sur la capacité d'encadrement ou d'expertise)
Nom et Prénom du supérieur hiérarchique direct : Etabli le : Signature :
Notification à l'agent du compte-rendu
Le soussigné déclare avoir pris connaissance : de la totalité de son compte-rendu d'entretien professionnel ; de la possibilité : de demander à l'autorité territoriale la révision de ce compte-rendu dans un délai de 15 jours francs suivant la présente notification ; d'exercer contre ce compte-rendu un recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification ; de déposer un recours pour excès de pouvoir contre ce compte-rendu devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le recours devant cette juridiction est également possible dans un délai de 2 mois à compter de la réponse —ou de la décision implicite de rejet- au recours gracieux. Nom et Prénom de l'agent : Le : Signature : Observations éventuelles de l'agent :
Visa de l'autorité territoriale
Nom et Prénom de l'autorité territoriale :
Le : Signature :

Demande de révision par l'agent du compte-rendu auprès de l'autorité territoriale
Demande de revision par ragent da compte renda dapres de radionte territoriale
Motifs:
Nove et Drénom de l'acont :
Nom et Prénom de l'agent : Le :
Signature :
Discourse to Books with the witness to
Réponse de l'autorité territoriale
Réponse :
Tropoliso :
Nom et Prénom de l'autorité territoriale : Le :
Signature:
Notification à l'agent
Notification a ragent
En cas de contestation, vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la présente notification pour exercer :
- un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale ;
 ou un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif. Le recours devant cette juridiction est également possible dans un délai de 2 mois à compter de la réponse –ou de la
décision implicite de rejet –au recours gracieux.
, , ,
Nom et Prénom de l'agent :
Le :
Signature :
Demande de révision du compte-rendu auprès de la Commission Administratif Paritaire
(uniquement après demande de révision de l'autorité territoriale et de sa réponse)
Objet de la demande :
Solot de la dell'allae :
N
Nom et Prénom : Le :
Signature :

Avis de la Commission Ad	ministrative Paritaire
Observations:	
Examiné en séance du : Vis	sa de la CAP :
Dánamas de Bentan	!! \$ 1 a!! a! a !.
Réponse de l'autor	ite territoriale
Elément(s) révisé(s) du compte-rendu d'entretien :	
<u>Element(e) revise(e) du compte rendu d'entretterr.</u>	
Name et Daés aux de l'autesité territoriale :	
Nom et Prénom de l'autorité territoriale : Le :	
Signature:	
Signature .	
Notification à l'agent du compte	-rendu d'entretien définitif
En ana de contratation, vous disposar d'un délai de 2 mais à ca	motor de la précente natification pour everser :
En cas de contestation, vous disposez d'un délai de 2 mois à co - un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale ;	impler de la presente notification pour exercer .
- ou un recours pour excès de pouvoir devant le Tribuna	al Administratif de Poitiers
Le recours devant cette juridiction est également possible dans u	
décision implicite de rejet –au recours gracieux.	
, , ,	
Nom at Prénam de l'agent :	
Nom et Prénom de l'agent : Le :	
Signature:	

MISE EN ŒUVRE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL NOTE RELATIVE AUX CRITERES D'APPRECIATION

Cette note répond au champ du formulaire de saisine du Comité Technique paritaire relatif aux critères à partir desquels la valeur professionnelle des agents sera appréciée lors des entretiens professionnells.

Les listes ci-dessous détaillent les critères par thèmes pour chacun des types d'emploi présents au sein du SSE.

Emplois techniques et administratifs sans encadrement :

RESULTATS PROFESSIONNELS OBTENUS PAR L'AGENT ET REALISATION DES	SOBJECTIFS
Implication dans le travail	
Fiabilité et qualité du travail effectué	
Rigueur	
Respect des délais et échéances	
Respect de l'organisation collective du travail	
COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES	
Compétences techniques de la fiche de poste	
Autonomie, entretenir et développer ses compétences	
Adaptabilité aux évolutions des nouvelles technologies	
Connaissance de l'environnement professionnel	
Respecter les normes et les procédures	
QUALITES RELATIONNELLES	
Travail en équipe	
Relation avec la hiérarchie	
Relation avec les élus	
Relation avec le public	
Respect des valeurs du service public (continuité, égalité de traitement, pours général)	suite de l'intérêt
CAPACITE D'ENGAGEMENT OU D'EXPERTISE (OU, LE CAS ECHEANT, A EXERCER DE NIVEAU SUPERIEUR)	S FONCTIONS D'UN
Faire des propositions	
Faire circuler les informations nécessaires à l'efficacité de l'équipe et des indi	vidus

Emplois techniques avec responsabilité d'encadrement intermédiaire :

RESULTATS PROFESSIONNELS OBTENUS PAR L'AGENT ET REALISATION DES OBJECTIFS
Implication dans le travail
Mettre en application un projet
Initiative

Respect des délais et échéances
Respect de l'organisation collective du travail
COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES
Compétences techniques de la fiche de poste
Autonomie, entretenir et développer ses compétences
Adaptabilité aux évolutions des nouvelles technologies
Connaissance de l'environnement professionnel
Respecter les normes et les procédures
QUALITES RELATIONNELLES
Travail en équipe
Relation avec la hiérarchie
Relation avec les élus
Relation avec le public
Respect des valeurs du service public (continuité, égalité de traitement, poursuite de l'intérêt général)
CAPACITE D'ENGAGEMENT OU D'EXPERTISE (OU, LE CAS ECHEANT, A EXERCER DES FONCTIONS D'UN NIVEAU SUPERIEUR)

Animer une équipe

Faire appliquer les décisions

Faire des propositions

Former les collaborateurs

Faire circuler les informations nécessaires à l'efficacité de l'équipe et des individus

Emplois de direction ou de responsable de service :

RESULTATS PROFESSIONNELS OBTENUS PAR L'AGENT ET REALISATION DES OBJECTIFS
Concevoir, conduire un projet
Organisation
Rigueur
initiative
Respect des délais et échéances
COMPETENCES PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES
Compétences techniques de la fiche de poste
Autonomie, entretenir et développer ses compétences
Maîtrise des nouvelles technologies
Connaissance de l'environnement professionnel
Respecter les normes et les procédures
QUALITES RELATIONNELLES
Travail en équipe

Relation avec la hiérarchie
Relation avec les élus
Relation avec le public
Respect des valeurs du service public (continuité, égalité de traitement, poursuite de l'intérêt général)
CAPACITE D'ENGAGEMENT OU D'EXPERTISE (OU, LE CAS ECHEANT, A EXERCER DES FONCTIONS D'UN NIVEAU SUPERIEUR)
Animer une équipe
Fixer des objectifs
Evaluer, contrôler les résultats
Conduire une réunion
Prévenir, arbitrer les conflits
Faire circuler les informations nécessaires à l'efficacité de l'équipe et des individus
Faire des propositions